



Elingage & Levage avec équipements mûs à la main

Contenu de formation - Syllabus

I. Objectif

Connaître et maîtriser les règles d'utilisation et de sécurité relatives à l'élingage
Savoir lever une charge avec des équipements mûs à la main (palans, treuils, pull-lifts/tire-fort, ...)

II. Public concerné

Toute personne amenée à réaliser des opérations d'élingage et de levage avec des équipement mûs à la main
Effectif de formation : 10 à 12 personnes

III. Pré-requis

Néant

IV. Contenu théorique

Ce contenu liste les savoirs pédagogiques à enseigner à minima, d'autres points pourront être ajoutés directement par le demandeur.

- ✓ Présenter la réglementation associée au levage (responsabilités, contrôles périodiques, ...)
- ✓ Lister les différents moyens de levage (palans, treuils, pont roulant, nacelle, chariot, grues fixes et mobiles, ...)
- ✓ Présenter les règles d'utilisation et de sécurité générales relatives au levage (y compris notion d'autorisation de conduite)
- ✓ Présenter des plans de levage incluant la notion de zone de levage et de surveillants
- ✓ Présenter les règles d'utilisation et de sécurité spécifiques pour les équipements de levage mûs à la main
- ✓ Présenter les accessoires courants d'élingage (y compris notion de contrôle des élingues)
- ✓ Détailler les différentes techniques d'élingage (y compris notion de centre de gravité, balancement, poids, rupture, répartition des charges, angles, ...)

La durée minimum de ce contenu théorique est de 4 h.

V. Partie pratique

Sécuriser la zone de levage
Elinguer et effectuer un levage avec chacun des équipements mûs à la main (palan à chaîne, tire-fort, etc...)
La durée minimum de ce contenu pratique est de 4 h.

VI. Durée globale

La durée globale pour la formation « Levage - Elingage » est d'au minimum 8 h.

VII. Evaluation

L'évaluation est faite en deux temps :

- à la fin de la partie théorique à travers un QCM de 20 questions (80% de bonnes réponses doivent être apportées)
- lors du cas pratique à travers l'appréciation du formateur qu'il formalisera à travers une grille d'évaluation qui lui est propre et définissant les critères d'appréciation.

VIII. Validité & Recyclage

Une fois l'habilitation obtenue, le titre est valable pendant 2 ans. Pas de notion de recyclage.